

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Chantal Morin

<https://www.cadre21.org/membres/353e381e8c5e489f66652fc3>

Date d'obtention : 2024-06-04 01:07:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto permettent une intervention rapide, coordonnée et bienveillante dans le but de limiter les conséquences pour les jeunes impliqués. En tant que premiers intervenants, les étapes de la méthode Sexto visent à les guider et à les outiller les intervenants scolaires dans la gestion de cas de sextage. À cet effet, un aide-mémoire est disponible pour les intervenants scolaires. On peut y retrouver les étapes préliminaires pour déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou d'une intention malveillante. L'aide-mémoire guide ainsi la suite des interventions.

Les étapes à suivre en cas de GESTE IMPULSIF:

- 1- Rencontrer le plus rapidement possible l'auteur du signalement + la victime + élèves impliqués;
- 2- Remplir la grille d'évaluation de l'incident;
- 3- Valider les politiques de l'établissement et s'il y a infraction au Code Criminel;
- S'il y a de la pornographie juvénile impliquée dans l'évènement, confisquer les appareils électroniques. Demander à les fermer et les mettre dans un scellé.
- 4- Contacter le policier en milieu scolaire;
- 5- Contacter les parents des élèves concernés;
- 6- S'assurer qu'un signalement a été fait au DPJ.
- 7- Offrir des mesures de soutien au besoin aux élèves impliqués par l'évènement.

Les étapes en cas de GESTE MALVEILLANT:

- 1- Contacter le plus rapidement possible les policiers.
- 2- Lors de la prise en charge du dossier par les policiers, valider quand et comment informer les parents des élèves impliqués;
- 3- S'assurer qu'un signalement a été fait au DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

En tant que directrice d'une école secondaire, les 3 mises en situation ont été présentées comme des situations pouvant arriver à plusieurs de nos élèves. Lors des mises en situation, je me suis rendue compte de l'importance de me référer à l'AIDE-MÉMOIRE afin de guider mes interventions (choix). L'aide-mémoire me permet de rester concentrer sur les actions à porter tout en prenant soin de ne pas interférer dans le travail des policiers.

La plupart du temps, les mises en situation débutent en dehors des temps structurés des écoles. Les résultats de ces comportements peuvent avoir des répercussions très néfastes sur la vie scolaire et des impacts psychosociaux peuvent en découler.

Il est important de rassurer les personnes impliquées dans la situation, notamment la victime. En se faisant rassurant, les élèves ont davantage confiance dans la procédure SEXTO et seront porter à se référer plus facilement aux intervenants scolaires en cas de sextage.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Ouvrant dans un établissement scolaire de plusieurs centaines d'élèves, l'étape de la VÉRIFICATION me semble la plus délicate. Bien que l'on rappelle aux élèves rencontrés l'importance de la vie privée de la victime en leur demandant de ne pas parler de l'incident avec d'autres jeunes, les adolescents ont souvent tendance à en parler tout de même. Le fait d'en parler peut avoir des répercussions importantes chez la victime... d'où l'importance d'agir rapidement.

Au sein de mon école secondaire, plusieurs membres du personnel sont actuellement formés. Je trouve donc cela rassurant de pouvoir me fier sur des intervenants ayant déjà reçu la formation et ayant déjà appliqué la méthode SEXTO. Il ne faut donc pas que j'hésite à travailler en partenariat.